SELAS CLEOVAL
14, Boulevard de la Paix - CS 11245
56007 VANNES
Traitement du 22 oct. 2026 - GemWeb V4.31.7

DÉCLARATION DE CRÉANCE
à adresser au Mandataire judiciaire

N° 10021*01

Créancier
(Nom, adresse et références)

Mandataire du Créancier
(Nom, qualité, adresse et références)

Débiteur
(N° mandat, nom ou dénomination, adresse, n° RCS ou RM)

3319
BIVOAK SAS
Les deux Moulins
route de Keneah
56880 PLOEREN

Procédure

Nature du jugement
Redressement Judiciaire

Date du jugement
21 octobre 2026

CRÉANCE DÉCLARÉE
(N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe)

	Créance chirographaire (c'est à dire sans privilège)	**Créance privilégiée**	**Observations** (cf. notice § 3)
Montant échu			
Montant à échoir			
Total T.T.C.			

Fait à....., le .....

Nom et qualité du signataire .....

.....

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de ..... Euros T.T.C.

Certifié sincère

SIGNATURE

Représentant des créanciers

Mandataire judiciaire
SELAS CLEOVAL
Virginie SCELLES
14, Boulevard de la Paix - CS 11245
56007 VANNES